

**Réponse du Conseil administratif à la motion du 5 décembre 2018 de M<sup>mes</sup> et MM. Marie Barbey-Chappuis, Anne Carron, Alia Chaker Mangeat, Fabienne Beaud, Lionel Ricou, Jean-Charles Lathion, Souheil Sayegh, Alain de Kalbermatten, Jean-Luc von Arx et Léonard Montavon: «Stratégie numérique en Ville de Genève: en parler c'est bien, agir c'est mieux!»**

*TEXTE DE LA MOTION*

Considérant:

- l'adoption par le Conseil fédéral, le 5 septembre 2018, de la stratégie «Suisse numérique» qui prévoit notamment «de soutenir les initiatives dans le domaine des villes intelligentes (smart cities)»;
- l'adoption par le Conseil d'Etat, en juin 2018, de sa politique numérique cantonale visant à «permettre à l'administration cantonale de s'adapter aux développements technologiques et à Genève de relever le défi numérique de façon exemplaire»;
- l'absence de politique stratégique municipale alors même que les villes sont les premières concernées par les défis du numérique;
- les possibilités offertes par les nouveaux outils numériques et les data pour améliorer l'efficacité de l'administration et des prestations publiques délivrées aux habitant-e-s;
- le retard pris par la Ville en matière de développement des prestations en ligne, à l'image de l'archaïsme du système de réservation de salles ou d'activités sportives;
- le dépôt, en 2016, de la motion M-1238 demandant de développer une application smartphone qui mette en valeur les prestations et informations offertes par la Ville de Genève et le récent succès de l'application «Genève en été» qui illustre la demande des habitants pour ce type de prestations;
- les réflexions à mener sur l'utilisation et la protection des data dont dispose la Ville;
- le fait que le développement de l'administration «zéro papier» et des prestations en ligne offre aux collectivités publiques des alternatives plus respectueuses de l'environnement et des finances publiques;
- les gains d'efficacité générés par la numérisation de processus et l'utilisation des données de manière à offrir des prestations ciblées et efficaces,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à présenter un plan d’actions sur le numérique comprenant notamment:
  - l’accélération du développement des prestations municipales en ligne;
  - la mise en place d’une stratégie zéro papier au sein de l’administration;
  - l’utilisation et la protection des data dont dispose la Ville;
  - la lutte contre la fracture numérique sur le territoire municipal;
  - des mesures de précaution prenant en compte les impacts dudit plan d’actions en matière de santé, de finances, d’énergie et de protection des données;
- à nommer un Monsieur ou une Madame «Smart City» en Ville de Genève issu-e du service concerné, sans création d’un nouveau poste.

### *RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF*

Cette motion a été votée par le Conseil municipal le 13 novembre 2019, soit durant la précédente législature. Le Conseil administratif partage les considérations des motionnaires puisqu’à la suite d’une série de travaux préparatoires durant la législature 2015-2020, notamment la Mairie 2018-2019 (<https://bit.ly/3PloTDS>) et la concrétisation de la Charte du numérique des villes genevoises signée le 24 mai 2019 (<https://bit.ly/3PCezH7>), il a inscrit au cœur de son programme de législature 2020-2025 une politique de transition numérique.

Pour le Conseil administratif, la transition numérique est une dynamique de changement sociétal profond (social, culturel, économique), amenée par l’utilisation innovante des technologies et d’internet qui, bien plus qu’une finalité, sont des moyens très puissants qui ont des impacts à tous les plans: personne individuelle, groupe ou organisation, administration, entreprise, société en général. Cette évolution, qui peut difficilement être freinée en tant que telle, comporte de réelles opportunités mais aussi des risques.

La politique de la transition numérique de la Ville de Genève est pensée pour répondre aux attentes de la population et aux défis de notre temps. Elle repose sur des services publics efficaces qui peuvent satisfaire les besoins et savent s’adapter aux évolutions de la société. Mais la transition numérique nécessite également un regard critique et un engagement public car, si elle est porteuse de progrès, elle recèle également d’importants enjeux de société: fracture numérique, protection des données personnelles et ouverture des données publiques, marchandisation et accaparement des informations, enjeux écologiques, éthiques et de santé. Plaçant l’humain au centre de sa politique, la Ville de Genève souhaite bénéficier des réels avantages qu’offre la transition numérique et tient à pouvoir accompagner au mieux les risques qu’elle comporte.

La Ville de Genève saisit ainsi cette opportunité pour transformer son administration et ses prestations dans un cadre éthique, transparent, sûr et durable tel que défini dans la Charte des valeurs du numérique des villes genevoises. Elle tient compte de l’empreinte énergétique et environnementale nette pour tendre vers une sobriété numérique. Elle favorise l’inclusion numérique et veille aux enjeux de formation, d’accessibilité et d’autonomie numérique pour tous et toutes. Elle soutient les milieux économiques et culturels en favorisant l’innovation et la création numérique. Enfin, elle renforce ses collaborations avec les collectivités genevoises pour développer des solutions numériques mutualisées.

La politique de transition numérique s’inscrit dans le cadre de la Stratégie suisse numérique (2020), la Politique en matière d’administration en ligne, la Politique numérique pour l’Etat de Genève et la Stratégie en matière de libre accès aux données publiques de l’administration genevoise. Elle pose un cadre de référence aux nombreuses initiatives internes et externes de l’administration concernant le domaine numérique et ses impacts sur la société et sert ainsi de boussole aux départements de la Ville de Genève.

C’est dans ce cadre que la Ville poursuit sa transformation numérique, telle qu’énoncée dans le Plan directeur de la transformation numérique (PDTN) de l’administration (<https://bit.ly/3zfq6qK>) conduit par la Direction des systèmes d’information et de communication (DSIC) avec l’ensemble des services municipaux.

Concernant les actions entreprises, le Conseil administratif invite le Conseil municipal à consulter le rapport d’activité annuel de la DSIC (<https://bit.ly/3B3M6pW>) ainsi que le dossier d’information détaillé «Genève, ville numérique» disponible sur le site internet de la Ville ([www.geneve.ch/ville-numerique](http://www.geneve.ch/ville-numerique)). Voici également une liste non exhaustive d’actions et de projets entrepris depuis le début de cette législature pour concrétiser cette politique de transition numérique.

### *Numérique responsable*

- Adhésion à l’Institut du numérique responsable Suisse et lancement de la procédure de labellisation.
- Journée D-Tox, je nettoie mes données numériques et sensibilisation aux bonnes pratiques de sobriété numérique.
- Calcul du bilan carbone des Technologies de l’information et des communications (TIC) de la Ville (en cours).
- Installation d’Ecosia comme métamoteur de recherche par défaut sur tous les postes informatiques.

- Révision de la directive sur l’attribution de matériel informatique afin de prolonger la durée de vie du matériel.
- Convention signée avec Réalise pour revaloriser le matériel informatique.
- Formalisation d’une charte sur l’usage des données de la Ville de Genève (en cours).

### *Inclusion numérique*

- Lancement d’un réseau d’inclusion numérique fédérant de nombreux partenaires genevois œuvrant dans l’accompagnement des usager-e-s pour réduire la fracture numérique (Service social, Bibliothèques municipales, Hospice général, DIP, Réseau C9FBA, Plateforme des associations de seniors, Fégaph, Association Autonomia).
- Sensibilisation au sein de l’administration à l’accessibilité numérique des supports de communication, ceci dans le cadre de la politique d’accessibilité universelle.
- Usage pilote de la plateforme [participer.ge.ch](https://participer.ge.ch) pour favoriser la participation citoyenne dans le cadre de consultations publiques tout comme l’opération «Urbaniste d’un jour» dans le cadre de la révision du Plan directeur communal.
- Soutien de la Ville au développement d’une plateforme numérique de quartier «Ô P’tit-Sac».

### *Innovation numérique*

- Installation pilote de capteurs de suivi de consommation énergétique dans des bâtiments de la GIM (collaboration DSIC et SIG).
- Organisation de deux événements (rencontre professionnelle et conférence grand public) autour des enjeux de la création numérique en novembre 2021, en partenariat avec le GIFF.
- Nouvelle ligne budgétaire au B22 pour le soutien à la création dans les arts numériques.
- Participation de la Ville à la nouvelle Fondation pour la création numérique (Tour RTS).

### *Prestations numériques*

- Portefeuille E-Genève: Genève en poche, réservation en ligne d’infrastructures sportives, Accès+, Soutien à l’ACG et aux institutions culturelles pour l’utilisation d’OpenAgenda, Refonte de l’outil nomade pour le relevé des

arbres de l’Inventaire cantonal arboré, Refonte des sites internet des institutions muséales, Signalement de harcèlement de rue, ...

- Portefeuille E-Admin: Dématérialisation des factures fournisseurs, Feuille de route TIC pour l’autonomisation du SIS, Migration des outils de la police municipale pour une utilisation compatible avec la main courante de la police cantonale, Nouvelle application de contrôle interne pour la gestion des risques, Nouvelle base commune référentielle pour le patrimoine immobilier, Application de signalisation des déprédations pour un usage interne, ...

Enfin, pour mettre en œuvre cette ambitieuse politique de transition numérique, le Conseil administratif doit s’appuyer sur des ressources humaines. Le numérique évolue à très grande vitesse et implique de nombreux changements et leur accompagnement. Après moins de deux années de mise en œuvre de ces actions et ayant réalisé un diagnostic de maturité numérique de l’administration, nous nous devons de rappeler à quel point la pédagogie, la formation, la sensibilisation et l’accompagnement au changement sont indispensables pour mener à bien une transition numérique efficace, raisonnée, responsable et inclusive.

Les motionnaires demandent la nomination d’un Monsieur ou d’une Madame «Smart City». La Direction du département de la culture et de la transition numérique a engagé, en poste auxiliaire, une personne en charge, principalement, du programme d’inclusion numérique. Il s’agit d’un chargé de projets visant à coordonner et faire avancer toutes les démarches favorisant l’inclusion numérique. Les projets liés au numérique responsable et à l’innovation numérique sont quant à eux pilotés et développés, à ce stade, par des personnes déjà en poste à la DSIC et/ou à la Direction du département de la culture et de la transition numérique (DCTN), en coordination avec les structures existantes, respectivement pour la mise en œuvre de la Stratégie climat et pour le soutien à la création au sein du Service culturel.

Le Conseil administratif salue l’intérêt du Conseil municipal pour les enjeux nombreux et complexes du numérique et s’engage, dans la limite des moyens disponibles, à renforcer les prestations municipales numériques tout en veillant à développer un numérique responsable, éthique et inclusif, en s’assurant de ne pas faire du «tout numérique».

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:  
*Gionata Piero Buzzini*

Le conseiller administratif:  
*Sami Kanaan*